

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 17 septembre 2019

-----DEPARTEMENT-----
NORD
-----ARRONDISSEMENT-----
VALENCIENNES
-----CANTON-----
CONDE SUR ESCAUT

L'an deux mille dix-neuf le dix-sept septembre,
à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de VICQ
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Jean-Charles DULION, Maire

NOMBRE :

De conseillers en Exercice : 15
De présents : 12
De votants : 12

Etaient présents : A. MARCANT - P. MIKULA - G.
RAVEZ - C. DELOMMEZ - M.
MORCHIPONT - P. BEAL - P. DESTUR - S.
GMEINDL - A. PAMELARD - T. FIQUET - E. DUMINY.

~~Etaient absents : O. PREUX - M.R. LEDUC -
A. BRONSARD.~~

Le scrutin a eu lieu, Mme A. MARCANT été
nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

***Après l'appel, Monsieur Le Maire ouvre la séance à
18h00 et rappelle l'ordre du jour point par point :***

- * Approbation du procès - verbal du 16/07/2019,
- * Décision modificative n°3,
- * Renouvellement de la ligne de trésorerie,
- * Indemnité de conseil au Receveur Municipal,
- * Indemnité gardiennage de l'église,
- * Avenant à la convention d'engagement financière
entre le Phare et la Commune,
- * Engagement sur l'expérimentation du projet
« Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »,
- * Tarifs animations aînés,
- * Délégation de signature :

- Caisse d'Allocations Familiales - Avenant à la convention d'objectifs et de financements Loisirs Equitables Accessibles (LEA),
- Caisse d'Allocations Familiales - Avenant n°3 à la convention relative au dispositif de Lutte contre l'Indécence des Logements,
- * Questions diverses,
- * Informations.

1 - Approbation du procès-verbal du 16 juillet 2019

Chaque conseiller a reçu le procès-verbal pour lecture.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Décision modificative n°3

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de modifier le budget 2019 comme suit :

FONCTIONNEMENT

Art.	Objet	Montant
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations i	1 010.40
	TOTAL DEPENSES	1 010.40

7788	Produits exceptionnels divers	816.00
7588	Autres produits divers de gestion courante	194.40
	TOTAL RECETTES	1 010.40

INVESTISSEMENT

Art.op	Op	Montant
2184/920	Mobilier	500.00
2051/920	Concessions et droits similaires	510.40
2313/940	Constructions	20 000.00
2183/920	Matériel de bureau et matériel informatique	3 500.00

2318/940	Autres immobilisations corporelles en cours	4 000.00
2031/934	Frais d'études	5 700.00
2313/921	Constructions	- 43 200.00
2313/934	Constructions	10 000.00
	TOTAL DEPENSES	1 010.40

28051-OPFI	Autres immobilisations corporelles en cours	1 010.40
	TOTAL RECETTES	1 010.40

Ces opérations permettent :

- * de compléter les travaux de l'école, l'accessibilité mairie et l'équipement informatique de la mairie (installation de la fibre, câblage serveur...),
- * d'intégrer les amortissements liés à des dépenses informatiques en 2018.

Voté à l'unanimité

3 - Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal autorise le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 80 000€ au taux de 0.880%.

Voté à l'unanimité

4 - Indemnité de Conseil au Receveur Municipal

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer afin de renouveler l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur municipal. L'indemnité de conseil est accordée à hauteur de 475.63€ hors CSG et RDS pour l'année 2019.

Voté à l'unanimité

5 - Indemnité gardiennage de l'église au 1^{er} janvier 2020

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que les communes peuvent attribuer une indemnité au préposé chargé du gardiennage de l'église communale pour un montant de 474.22€ à l'année. L'assemblée autorise Monsieur Le Maire à nommer par voie d'arrêté Monsieur MONARD Jean-Marc reconnu comme gardien de l'église communale de Vicq à compter du 1^{er} janvier 2020.

Voté à l'unanimité

6 - Avenant à la convention d'engagement financière entre le Phare et la Commune

L'assemblée autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant à la convention finalisant les frais engagés lors du séjour en Ardèche du 8 au 19 juillet 2019 par les deux parties permettant ainsi de

verser le solde en subvention d'un montant de 2 578.01€ à l'association ACSRV qui a apporté un soutien financier et matériel.

Voté à l'unanimité

7 - Engagement sur l'expérimentation du projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » TZCLD

L'ACSRV s'est engagée depuis maintenant un an et demi dans la préparation de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée ». La Commune de Vicq et plus particulièrement le secteur de Cuvinot est pressenti pour la mise en œuvre de cette expérimentation. Le montage se déroule en 4 phases :

- La création du comité de pilotage local et la mobilisation de tous les acteurs prêts à s'impliquer dans la démarche,
- L'identification et la rencontre (sur le territoire) des personnes privées durablement d'emploi et qui sont volontaires pour rejoindre la démarche,
- L'identification par le comité de pilotage local, des besoins non satisfaits sur le territoire. Travaux utiles destinés aux habitants, aux entreprises, aux institutions...
- Création de l'EBE (Entreprise à But d'Emploi) afin d'opérer la connexion entre les ressources humaines et les emplois identifiés sur le territoire.

Une rencontre est prévue pour exposer la méthode d'intervention et délimiter le périmètre de la zone TZCLD.

Après délibération, l'assemblée valide cet engagement.

Voté à l'unanimité

8 - Tarifs animations aînés

L'assemblée a défini les tarifs pour les sorties des aînés comme suit :

Vicquelots +60 ans	12€
Extérieurs	prix coutant

Voté à l'unanimité

* Délégations de signature :

- Caisse d'Allocations Familiales – Avenant à la convention d'objectifs et de financements Loisirs Equitables Accessibles (LEA),

- Caisse d'Allocations Familiales – Avenant n°3 à la convention relative au dispositif de Lutte contre l'Indécence des Logements,

La séance est levée à 19h10.

***Le Maire,
Jean-Charles DULION.***